

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
de la région Pays de la Loire**

Avis du CSRPN plénier du 01/06/2023

Le nombre de membres (présents et mandats) est de 26.
Le quorum est atteint et permet de délibérer valablement.

Avis sans rapporteur	Avis sur une DEP concernant l'effarouchement et la capture-relâché de Moineau domestique dans un centre commercial à Luçon (85) Numéro Onagre : 2023-05-23x-00552	Bénéficiaires : E. Leclerc Luçon La Belle Vie	Avis : Favorable
-------------------------	--	---	---------------------

Liste des espèces protégées impactées :

Faune :

- *Passer domesticus* Moineau domestique

Échanges

Le CSRPN souhaite savoir si la capture et le relâché des individus est la seule mesure envisagée ou s'il a été observé sur le bâtiment d'autres points d'entrée potentiels que les portes de la réserve.

Le porteur de projet indique que les portes sont toujours fermées côté clientèle, contrairement au côté de réserve. Il n'a pas été observé de trous dans le bordage et il n'y a pas eu d'autres points d'entrée que les portes de réserve d'identifiés.

Le CSRPN indique qu'il faut rester vigilant, le Moineau domestique n'a pas besoin d'une grosse ouverture pour entrer.

Le CSRPN demande combien de moineaux sont concernés.

Le porteur de projet informe qu'il a été constaté la présence 10 à 20 moineaux sur la globalité du magasin. Il n'y en avait que 4-5 il y a quelque mois. Les dégâts présentés sont constatés en moins d'une semaine.

Délibération

Le CSRPN s'interroge sur les risques de laisser les moineaux une nuit complète dans les cages. La durée semble longue pour cette espèce ce qui pourrait leur causer des dégâts. Il faudrait effectuer des relevés plus réguliers des pièges. Le temps prescrit pour le suivi des dispositifs de capture est d'un passage de contrôle toutes les ½ heure.

Le CSRPN insiste sur la nécessité de bien vérifier qu'il n'y a pas d'autres failles dans les points d'entrée éventuels.

Les questions étant épuisées et les membres n'ayant pas d'autres remarques, le CSRPN donne un avis favorable au projet.

Le 18/06/2023

Le président du CSRPN des Pays de la Loire
Jean-Guy Robin

